



PHYTO PLUS ENVIRONNEMENT
RCS TARASCON 95 B 195 SIRET 390 343 507 00021

STATION S B R

Épuration biologique à cultures fixées
(DTU 64-1 annexe 15, art, 7. 1. 2. 4. 2.) XP 16-603
12 avenue du lieutenant ATGER - 13690 GRAVESON
TEL : 04 90 95 79 54 / FAX : 04 90 95 89 45

E-mail : phyto.plus@wanadoo.fr
Site : www.phytoplus-environnement.com



DECLARATION DE CONFORMITE MARQUAGE CE

Les (mini) stations BIO REACTION SYSTEM® de PHYTO-PLUS ENVIRONNEMENT, pour la gamme jusqu'à 50 Equivalents-Habitants, sont assemblées à partir de cuves en PolyEthylène Haute Densité (PEHD), et sont conformes à la norme NF EN 12566-3. Elles bénéficient du marquage CE.

CE	
Phyto-Plus Environnement, 12 Av du Lt Atger, 13690 Graveson - France 09	
EN 12566-3 Stations d'épuration des eaux usées domestiques prêtes à l'emploi et/ou assemblées sur site - Code de référence du produit : "SBR 5000" - Matériau : PEHD	
Efficacité du traitement :	
Rendement (sur des charges organiques journalières utilisées durant l'essai) DBO ₅ = 0,23 kg/j)	DCO : 85 % DBO ₅ : 93 % MES : 94 %
Capacité du traitement (désignation nominale) :	
- Charge organique journalière nominale (DBO ₅)	0,30 kg/j
- Débit hydraulique journalier nominal (QN)	0,75 m ³ /j
Etanchéité (essai à l'eau) :	Conforme
Résistance à l'écrasement (essai dit "pit test") :	Conforme
Durabilité :	Conforme

Fait à Graveson, le 31 mars 2010

Le Président, Charley MUSCAT

Groupe PHYTO-PLUS>6 - MEMBRE DU S.N.A.A.S.C.O
(Syndicat National de l'Assainissement Autonome et Semi Collectif)
e-mail : phyto.plus@wanadoo.fr - <http://www.phytoplus-environnement.com>



PHYTO PLUS ENVIRONNEMENT

RCS TARASCON 95 B 195 SIRET 390 343 507 00021

STATION S B R

Épuration biologique à cultures fixées

(DTU 64-1 annexe 15, art. 7. 1. 2. 4. 2.) XP 16-603

12 avenue du lieutenant ATGER - 13690 GRAVESON

TEL : 04 90 95 79 54 / FAX : 04 90 95 89 45

E-mail : phyto.plus@wanadoo.fr

Site: www.phytoplus-environnement.com



ATTESTATION DE CONFORMITE

(MINI) STATIONS D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DOMESTIQUES

DE 1 A 50 EQUIVALENTS-HABITANTS

Nous certifions que nos systèmes d'épuration autonomes de la gamme BIO REACTION SYSTEM®, de 1 à 50 Equivalents-Habitants et destinés à traiter les eaux usées domestiques, fabriqués et commercialisés par notre société sont conformes :

- aux réglementations en vigueur dans les pays où ils sont distribués,
- à la circulaire du 22 mai 1997 relative à l'assainissement non collectif,
- à la Norme XP DTU 64-1, P 1.1 et P 1.2, mars 2007, mise en oeuvre des dispositifs d'assainissement non collectif,
- à la Norme NF P15-910, activité de service dans l'assainissement des eaux usées domestiques, lignes directrices pour un diagnostic en vue de l'entretien des installations d'assainissement autonome,
- à la Norme NF EN-1085, traitement des eaux usées – vocabulaire,
- à la Norme NF EN 12566-3+A1, marquage CE obligatoire sur toutes les stations d'épuration préfabriquées depuis le 1er juillet 2008.

PHYTO-PLUS ENVIRONNEMENT garantit pour sa gamme de (mini) stations d'épuration BIO REACTION SYSTEM®, de 1 à 50 Equivalents-Habitants, la qualité de rejet aux Normes Européennes, soit :

DBO₅ (Demande Biochimique en Oxygène sur 5 jours) : ≤35 mg/l

DCO (Demande Chimique en Oxygène) : ≤125 mg/l

MES (Matières En Suspension) : ≤30 mg/l

Etant entendu que l'utilisateur final de la (mini) station d'épuration respecte scrupuleusement les consignes d'utilisation et d'entretien détaillées dans le Livret de l'Utilisateur, fourni par nos soins avec chaque (mini) station.

Fait à Graveson, le 31 mars 2010

Le Président, Charley MUSCAT

Groupe PHYTO-PLUS>6 - MEMBRE DU S.N.A.A.S.C.O
(Syndicat National de l'Assainissement Autonome et Semi Collectif)
e-mail : phyto.plus@wanadoo.fr - <http://www.phytoplus-environnement.com>